Commande publique : sourcing, devis, procédure adaptée

Les commandes de biens d’équipement, fournitures ou services, type hébergements individuels, collectifs…, doivent suivre les procédures de la commande publique afin de respecter :

- la liberté d’accès à la commande publique (jeu de la concurrence)
- l’égalité de traitement des candidats
- la transparence des procédures
- la bonne gestion des deniers publics.

Les procédures des "3 devis", "des 3 sourcing" ou "des marchés à procédure adaptée", sont à respecter selon les seuils réglementaires.

Suite à une mise à jour sur les seuils et précisions apportées sur les MAPA, la note interne 2025-008 succède à la note 2025-007.

- EFA_2025_Note interne -commande publique -sourcing, devis, marchés à procédure adaptée (MAPA)

EFA_2025_Note interne - commande publique - sourcing, devis, marchés à procédure adaptée (MAPA)

voir ci-joint :

-La note EFA_2025_008 Note interne -Commande publique-sourcing-devis MAPA.pdf

-Le certificat administratif EFA_Attestationcommande publique.docx

-Le modèle de courrier de consultation (MAPA) MODELE MAPA-courrier consultation EFA.docx